

## DOSSIER DE PRESSE

Informations complémentaires - contact presse :  
Évelyne Violet - Guenon, chargée de communication  
T. 04 72 34 31 57

**LA SANTÉ PUBLIQUE,  
UN ENJEU  
RÉGIONAL MAJEUR**

---

NOVEMBRE 2005

## SOMMAIRE

---

1. La santé déclinée régionalement	3
2. Priorités de santé publique : une concertation permanente	4
3. Les quatre volets du Plan régional de santé publique	5
4. Les quatre scénarios pour la mise en œuvre du volet « Programmes et actions de santé publique »	6

---

Annexe 1 - La composition de la Conférence régionale de santé	11
Annexe 2 - Le groupement régional de santé publique	12
Annexe 3 - Sites utiles	13

---

**Le 30 novembre 2005**, se réunira la **Conférence régionale de santé** de Rhône-Alpes, sous l'autorité de Monsieur le Préfet de région. A cette occasion, le projet de **Plan régional de santé publique** (PRSP) lui sera présenté ainsi que divers travaux ayant précédé ce projet. La

santé publique est en effet un enjeu majeur pour tous : citoyens, élus, pouvoirs publics. La loi du 9 août 2004 en a redéfini le contenu : la connaissance des problèmes, leur prévention, leur prise en charge, en termes à la fois de soins, de réadaptation, d'amélioration de qualité de vie pour les personnes malades ou les personnes handicapées. La loi réaffirme le rôle de l'État dans ce domaine.

## **1. La santé déclinée régionalement**

La loi offre également la possibilité d'élaborer une politique régionale à travers le Plan régional de santé publique.

C'est à la DRASS que revient la prise en charge de la conception du PRSP. Elle a souhaité, dans l'esprit de la loi, au delà de la concertation, l'élaborer conjointement avec ses différents partenaires (ARH, CRAM, URCAM, Conseil régional)<sup>1</sup> et d'autres collectivités territoriales qui le désirent, afin d'aboutir, à une véritable politique régionale partagée. Le but recherché est d'éviter, si possible, la juxtaposition de programmes d'actions en santé publique relevant de diverses institutions ou organismes à côté du plan régional de santé publique arrêté par l'Etat et de mutualiser les ressources dans un souci de meilleure efficacité mais également dans le respect des compétences et des préoccupations de chacun.

## **2. Priorités de santé publique : une concertation permanente**

→ Les acteurs institutionnels, interrogés sur la perception qu'ils ont de la santé des

---

<sup>1</sup> ARH Agence régionale de l'hospitalisation  
CRAM Caisse régionale de l'assurance maladie  
URCAM Union régionale de l'assurance maladie

rhônalpins, estiment que la région n'est marquée par aucune spécificité dans le domaine de la santé, qu'aucune priorité ne s'impose. Le « Panorama de la santé en Rhône-Alpes », téléchargeable sur <http://rhone-alpes.sante.gouv.fr/infostat/acrobat/prsinternet.pdf>.

corrobore cette opinion. La situation de Rhône-Alpes est comparable à la situation nationale, voire meilleure. Mais l'accès aux soins et à la prévention connaît des inégalités d'accès au niveau social et territorial : une déclinaison territoriale du PRSP s'avère incontournable.

→ Un questionnaire sur Internet a permis de connaître le point de vue des rhônalpins sur la santé publique. Là encore, les réponses ne permettent pas de d'emblée de dégager des priorités.

→ Au cours de l'été 2005, des journées départementales, organisées par les DDASS (directions départementales des affaires sanitaires et sociales), ont réuni d'un côté les acteurs institutionnels (collectivités territoriales, assurance maladie, mutualité, Education Nationale...), de l'autre les acteurs opérationnels dans le domaine de la prévention, les usagers, les ordres professionnels... C'est au cours de ces réunions qu'a été présenté le projet de Plan régional de santé publique. Les différents acteurs ont pu ainsi faire part de leurs observations. Chaque DDASS a exposé le panorama de santé du département faisant apparaître les points émergents et les programmes qu'elle a soutenus dans le domaine de la prévention en santé publique.

→ Le 7 novembre dernier, le projet de Plan régional santé environnement, partie intégrante du PRSP, a été exposé devant les institutions (Etat, collectivités locales, mutualité sociale agricole, associations environnementales, de malades, ordres et organismes professionnels...). Les consultations officielles (Conseils Départementaux d'Hygiène, Conseils Généraux, Conseil régional, Comité Régional de l'Environnement) se poursuivent pour définir le plan santé environnement.

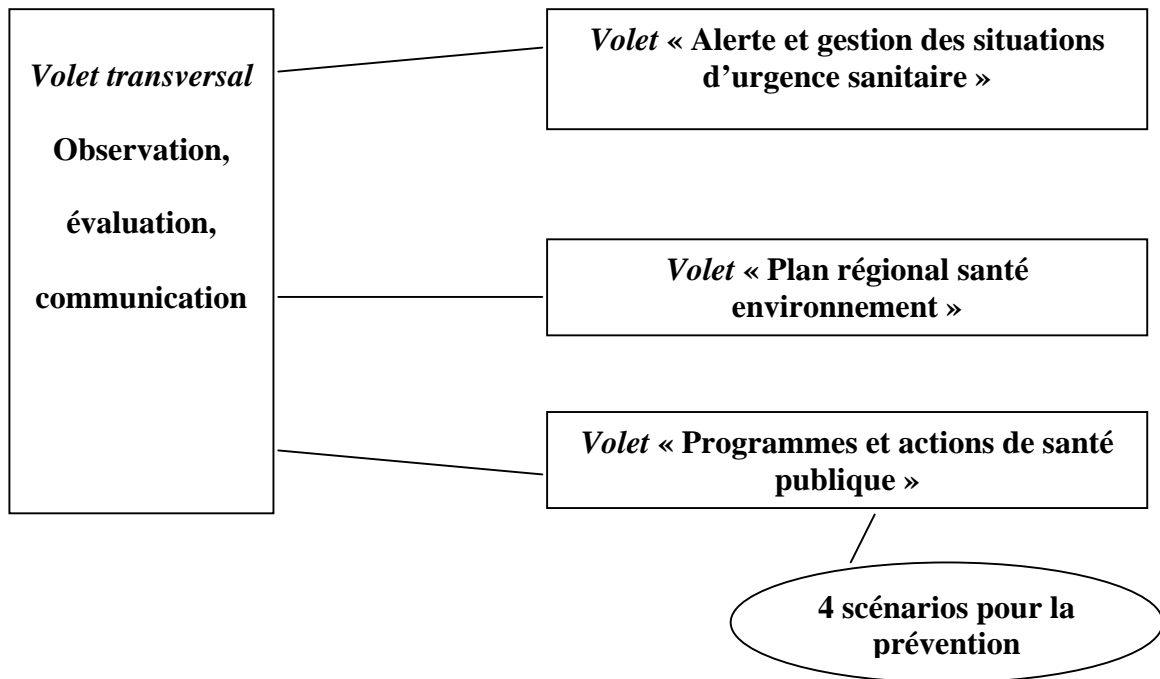
→ Un questionnaire en ligne permet de recueillir l'avis de la population sur le projet de PRSE. <http://rhone-alpes.sante.gouv.fr/sante/environn/prse/questionnaire/prse.htm>

### 3. Les quatre volets du projet de Plan régional santé publique

Trois volets sont relatifs à la mise en œuvre du plan régional :

- Le plan « Alerte et gestion des situations d'urgences sanitaires », qui est de la responsabilité de l'État et qui a été conçu suite à la crise dite de la « canicule » ;
- Le Plan régional santé environnement ;
- Les programmes et actions de santé publique qui visent la mise en œuvre à la fois des orientations nationales et des programmes régionaux spécifiques.

Un volet est transversal : il concerne l'observation, l'évaluation et la communication du PRSP.



#### **4. Les quatre scénarios pour la mise en œuvre du volet « Programmes et actions de santé publique »**

Après la définition d'axes stratégiques et de thématiques de santé, un travail de hiérarchisation des priorités de santé publique a été construit qui aboutit à quatre scénarios.

##### **→ Le scénario A : généraliste**

Il cible la population générale et met l'accent sur certains publics. La réduction des inégalités est transversale. Les grands thèmes privilégiés sont le tabac, l'alcool, la nutrition, la santé mentale, la qualité de vie à domicile. Il est peu excluant et pourrait être trop peu excluant.

<b>AXE I Développer la prévention : réduire les facteurs de risque, agir sur les comportements, développer le dépistage</b>
---

##### *9 objectifs généraux*

- Prévenir le cancer et les maladies cardiovasculaires (et les morbidités imputables aux mêmes facteurs de risque, en particulier l'obésité)
- Développer la prévention précoce en direction des enfants
- Prévenir ou réduire les conduites à risque chez le jeune
- Prévenir le suicide ou les décompensations psychosociales en lien avec la souffrance psychologique
- Lutter contre la violence dans le cadre familial
- Développer une prévention spécifique en direction des personnes âgées
- Développer la prévention en milieu du travail
- Prévenir les risques liés à l'environnement et dépister certains risques spécifiques
- Promouvoir le bon usage du médicament

<b>AXE II Améliorer certaines prises en charge et la qualité de vie des personnes concernées</b>
--

##### *3 objectifs généraux*

- Améliorer la qualité de vie à domicile des personnes en perte d'autonomie, porteuses de maladie chronique ou en fin de vie
- Améliorer la prise en charge des personnes en difficulté avec l'alcool
- Améliorer la prise en charge de la souffrance psychologique et de ses conséquences

→ **Le scénario B : Enfance et adolescence, grandes causes de mortalité, qualité de vie**

Il met l'accent sur l'enfant, la mère et le jeune et ne cible la population générale que pour les facteurs de risque « cancers » et « maladies cardio-vasculaires ». Les grands thèmes privilégiés sont le tabac, l'alcool, la nutrition, la santé mentale, la prévention précoce, les conduites à risque, la qualité de vie à domicile. Il est plus cohérent, plus resserré que le scénario A.

**AXE I Développer la prévention : réduire les facteurs de risque, agir sur les comportements, développer le dépistage**

*6 objectifs généraux*

- Prévenir le cancer et les maladies cardiovasculaires (et les morbidités imputables aux mêmes facteurs de risque, en particulier l'obésité)
- Développer la prévention précoce en direction des enfants
- Prévenir ou réduire les conduites à risque chez le jeune
- Prévenir le suicide chez le jeune ou les décompensations psychosociales en lien avec la souffrance psychologique
- Développer la prévention de la violence en milieu scolaire et de la maltraitance des enfants
- Développer la prévention périnatale

**AXE II Améliorer certaines prises en charge et la qualité de vie des personnes concernées**

*3 objectifs généraux*

- Améliorer la qualité de vie à domicile des personnes porteuses de maladie chronique ou en fin de vie
- Améliorer la prise en charge des personnes en difficulté avec l'alcool
- Améliorer la prise en charge de la souffrance psychologique et de ses conséquences

→ **Le scénario C : Age et handicap, , grandes causes de mortalité, qualité de vie**

Il prend en compte quelques uns des plus grands problèmes de santé contemporains. Mais il exclut la mère, les enfants et les jeunes. Les grands thèmes privilégiés sont le tabac, l'alcool, la nutrition, la santé mentale, la qualité de vie à domicile.

<p><b>AXE I Développer la prévention : réduire les facteurs de risque, agir sur les comportements, développer le dépistage</b></p>
--

**4 objectifs généraux**

- Prévenir le cancer et les maladies cardiovasculaires (et les morbidités imputables aux mêmes facteurs de risque, en particulier l'obésité)
- Prévenir le suicide chez les personnes âgées
- Développer une prévention spécifique en direction des personnes âgées
- Promouvoir le bon usage du médicament

<p><b>AXE II Améliorer certaines prises en charge et la qualité de vie des personnes concernées</b></p>
---

**1 objectif général**

- Améliorer la qualité de vie à domicile des personnes âgées et handicapées, des personnes porteuses d'une maladie chroniques et des personnes en fin de vie

→ **Le scénario D : Réduction des inégalités, grandes causes de mortalité, qualité de vie**

Il a deux objectifs très clairs : lutter contre les "grands fléaux" et réduire les inégalités. Il cible la population générale, les personnes précarisées et celles qui résident dans des territoires où l'offre est limitée. Les grands thèmes privilégiés sont le tabac, l'alcool, la nutrition, la santé mentale, la réduction des inégalités, la qualité de vie à domicile. Il est très cohérent par rapport à la situation régionale et très sélectif.

**AXE I Développer la prévention : réduire les facteurs de risque, agir sur les comportements, développer le dépistage**

**2 objectifs généraux**

- Prévenir le cancer et les maladies cardiovasculaires (et les morbidités imputables aux mêmes facteurs de risque, en particulier l'obésité)
- Prévenir le suicide ou les décompensations psychosociales en lien avec la souffrance psychologique

**AXE II Améliorer certaines prises en charge et la qualité de vie des personnes concernées**

**3 objectifs généraux**

- Améliorer la qualité de vie à domicile des personnes en perte d'autonomie ou porteuses de maladie chronique ou en fin de vie
- Améliorer la prise en charge des personnes en difficulté avec l'alcool
- Améliorer la prise en charge de la souffrance psychologique et de ses conséquences

**AXE III Réduire les inégalités en matière de santé**

**2 objectifs généraux**

- Favoriser l'accès aux soins et à la prévention des publics en difficulté
- Faciliter l'accès aux ressources de santé dans les territoires où l'offre est limitée

Ces quatre scénarios ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Ils peuvent se combiner. La conférence se réunira à nouveau au printemps prochain afin de donner son avis sur le plan régional de santé publique. Son rôle est en effet de contribuer à la détermination des objectifs régionaux de santé publique et à l'évaluation des programmes pluriannuels du Plan régional de santé publique. Puis, le préfet de région l'arrêtera. Le groupement régional de santé publique (GRSP) sera chargé de le mettre en œuvre.

## **ANNEXE 1 - La composition de la conférence régionale de santé**

Ses membres, au nombre de 120 en Rhône-Alpes, sont répartis en 6 collèges :

→ Collège 1 : 24 membres en Rhône-Alpes

- collectivités territoriales ;
- organismes d'assurance maladie obligatoire et complémentaire.

→ Collège 2 : 20 membres

- malades et des usagers du système de santé.

→ Collège 3 : 19 membres

- professionnels de santé libéraux ;
- professionnels médicaux et non-médicaux travaillant dans les établissements et services de santé, sociaux et médico-sociaux ;
- professionnels de médecine préventive et de santé publique.

→ Collège 4 : 26 membres

- établissements publics et privés de santé, sociaux et médico-sociaux ;
- organismes d'observation de la santé, d'enseignement ou de recherche dans les domaines sanitaire et social -dont l'Observatoire régional de la santé- ;
- organismes de prévention et d'éducation pour la santé -dont le Comité régional d'éducation pour la santé- ;
- associations à but humanitaire intervenant dans le domaine de la santé.

→ Collège 5 : 15 membres

- personnalités qualifiées.

→ Collège 6 : 16 membres

- acteurs économiques désignés au sein du Conseil Économique et Social de la région.

## **ANNEXE 2 - LE GROUPEMENT RÉGIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE (GRSP)**

Il mobilise aux côtés de l'État les partenaires suivants :

- L'Agence régionale de l'hospitalisation ;
- L'Union régionale des caisses d'assurance maladie ;
- La Caisse régionale d'assurance maladie ;
- Les collectivités territoriales.

C'est un groupement d'intérêt public, doté de l'autonomie administrative et financière. L'Etat dispose de la moitié des voix au conseil d'administration. Il est présidé par le préfet de région qui nomme le directeur du groupement. Ses ressources sont constituées d'une subvention de l'Etat et d'une dotation de l'assurance maladie.

### **ANNEXE 3 - SITES UTILES**

[www.rhone-alpes.sante.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.sante.gouv.fr), site de la DRASS et des DDASS de Rhône-Alpes.

[www.pieros.org](http://www.pieros.org), portail d'information sur les études régionales en observation de la santé en Rhône-Alpes.

<http://www.parhtage.sante.fr>, site de l'agence régionale de l'hospitalisation.

[www.rhone-alpes.assurance-maladie.fr/](http://www.rhone-alpes.assurance-maladie.fr/), site de l'union régionale des caisses d'assurance maladie.

[www.upmlra.org/](http://www.upmlra.org/), site de l'union régionale des médecins libéraux.

[www.cr-rhone-alpes.fr/](http://www.cr-rhone-alpes.fr/), site du conseil régional.

[www.cramra.fr/](http://www.cramra.fr/), site de la CRAM.

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr), site du ministère des solidarités, de la santé et de la famille.